

AVIS DE RECRUTEMENT



Professionals
for Fair Development
Professionnels
du développement solidaire

Le Gret Guinée recherche **quatre (04) animateur·trice·s pour la mise en œuvre des activités de développement et de gouvernance communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Quinquennal d'Aménagement et de Gestion de la Forêt Classée du Pic de Fon (2025-2030).**

Contexte

Le Gret est une organisation de solidarité internationale dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et de lutter contre les inégalités, tout en préservant l'environnement. Fondée en 1976, elle est présente dans une vingtaine de pays et intervient en Guinée depuis les années 1990, notamment en Guinée forestière de manière continue depuis plus d'une dizaine d'années, dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Dans le domaine des aires protégées, le Gret collabore depuis plusieurs années avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), le Centre Forestier de N'Zérékoré (CFZ) et l'OGPRNF, à travers des expertises et des projets d'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion (PAG) des aires protégées en Guinée (Parc National du Moyen Bafing, Réserve de Biosphère de Ziamama, Forêt classée du Mont-Béro, Mangroves de Konkouré).

La Forêt classée (FC) du Pic de Fon, en Guinée forestière, est placée sous la responsabilité du CFZ. Son PAG 2025-2030, approuvé en septembre 2023, a été élaboré avec la contribution de SimFer SA (co-entreprise entre Rio Tinto et l'État guinéen, exploitant les blocs 3 & 4 de Simandou), et bénéficie jusqu'à 2030 d'une contribution pour sa mise en œuvre. Cette contribution est gérée par un Partenaire Technique Indépendant (PTI) constitué par Birdlife et Guinée Écologie, et prévoit une subvention secondaire pour la mise en œuvre des activités de développement communautaire et de gouvernance communautaire au titre de l'objectif 3 du PAG, dont la mise en œuvre est assurée par le Gret.

L'intervention du Gret est structurée en deux composantes, en appui aux instances de cogestion mises en place sur les terroirs communautaires et dans la FC (Comités de Gestion Forestière - COGEF, Confrérie des Chasseurs « Manden Mory » - ACCM, Comités de Gestion des Ressources Naturelles des Terroirs Villageois - COGRNTV) et aux 18 villages riverains légitimes, chacun disposant d'un Plan de Gestion des Ressources Naturelles des Terres Villageoises (PGRN/TV) approuvé :

- **Composante 1 (OS 1)** — Soutenir les communautés dans l'exécution de leurs Plans de Gestion des Ressources Naturelles des Terres Villageoises (PGRN/TV), en canalisant les investissements prioritaires identifiés dans les 18 plans d'action communautaires (dispositifs paysans-relais et champs-écoles paysans, cultures annuelles, pépinières, unités de transformation, structuration des groupements) ;
- **Composante 2 (OS 2)** — Appuyer le renforcement des capacités des structures de cogestion de la FC du Pic de Fon (revue et actualisation de leurs plans d'action, renforcement des capacités, appui à l'organisation des réunions statutaires et de suivi).

Le projet est prévu pour une durée de 40 mois (septembre 2026 - décembre 2029) et doté d'un budget de 1 359 801,22 USD.

L'équipe du projet

L'équipe du projet est composée de :

- 1- Un (01) coordinateur technique (100%), basé à N'Zérékoré, au bureau historique du Gret, afin de faciliter la coordination avec l'UGP ;
- 2- Quatre (04) animateur·trice·s (100%), basé·e·s dans les communautés riveraines de la forêt classée du Pic de Fon, sous la responsabilité hiérarchique du la coordinateur technique.

L'équipe projet bénéficie de l'appui du personnel de la Représentation du Gret en Guinée (représentant pays, responsable administratif et financier, comptable, logisticien) ainsi que d'une expertise technique perleée du siège sur les volets filières/agroécologie, gestion des ressources naturelles, suivi-évaluation et capitalisation.

Descriptif de la mission

Placé·e·s sous la responsabilité hiérarchique du coordinateur technique et avec l'appui technique des responsables de projets au siège, les animateur·trice·s sont chargé·e·s de la mise en œuvre des activités du projet dans leur zone d'affectation.

À ce titre, les animateur·trice·s assurent les missions principales suivantes :

- Appuyer la cogestion de la Forêt classée du Pic de Fon et la mise en œuvre des plans de gestion des ressources naturelles des terroirs villageois (PGRN/TV) ;
- Promouvoir des itinéraires d'intensification agroécologique et agroforestière ;
- Appuyer le développement d'activités génératrices de revenus calées sur le calendrier agricole ;
- Contribuer au suivi-évaluation et à la visibilité du projet.

Tâche 1 — Appui à la cogestion de la Forêt classée du Pic de Fon et mise en œuvre des PGRN/TV

- Réaliser, avec les instances de cogestion (COGEF, ACCM et COGRNTV), une revue des plans d'action existants : rôles et responsabilités des membres, moyens matériels disponibles, indicateurs de suivi et formations déjà réalisées ;
- Identifier les besoins de renforcement des capacités, y compris matériels, et contribuer à l'organisation des formations nécessaires, assurées par l'équipe projet ou des prestataires externes ;
- Mener les consultations avec les parties prenantes afin de garantir la cohérence des interventions et de définir les critères d'allocation et de priorisation des investissements ;
- Élaborer et finaliser les 18 plans d'investissement villageois, à raison d'un plan par village, en cohérence avec les PGRN/TV ; actualiser les plans d'action des instances de cogestion en conséquence ;
- Accompanyer les comités locaux dans la mise en œuvre des PGRN/TV et des investissements retenus, en veillant à la mise en place d'indicateurs de suivi simples et appropriables ;
- Appuyer la préparation et la tenue des réunions statutaires et de suivi, notamment la présentation des bilans d'activités, ainsi que le suivi des engagements communautaires visant à réduire les pressions sur la forêt classée.

Tâche 2 — Promotion d'itinéraires d'intensification agroécologique

- Installation d'un dispositif paysan-relais et de champs école paysans (CEP) par village :
 - Identifier avec l'appui des services déconcentrés des binômes homme/femme de façon participative par village ;
 - Participer à l'élaboration des modules et à la formation des paysans aux pratiques et techniques agroécologiques et agroforestières ;
 - Assurer la mobilisation communautaire (mise en place et suivi des parcelles, entretien des cultures, bilan de campagne, formation-conseils, suivi des paysans relais et CEP, sensibilisations...) et le suivi des activités et bénéficiaires ;

- Appuyer et accompagner les paysan-relais dans l'animation des champs-écoles paysans ;
- Appuyer la création de pépinières d'apprentissage en agroforesterie :
 - Participer à l'élaboration du module et la réalisation de la formation sur les techniques de pépinières agroforestières et sur l'agroécologie ;
 - Accompagner la mise en place de plantations agro-forestières ;
- Assurer le suivi régulier des 18 personnes (1 par village) formées par le centre Agropastoral Sainte-Ursule de Sérédou pour appropriation des formations reçues ;
- Accompagner le suivi des engagements pris par les communautés en matière de réduction des pressions sur la forêt classée.

Tâche 3 — Appui au développement d'activités génératrices de revenus

- Appuyer les paysans réunis en collectifs dans l'organisation de l'accès aux semences et aux petits équipements agricoles ;
- Accompagner la planification des besoins en semences et équipements en fonction des campagnes agricoles ;
- Faciliter la mise en place de mécanismes permettant aux membres d'accéder aux intrants ;
- Assurer la réalisation et le suivi d'appuis au développement des activités agricoles, agroalimentaires et d'élevage au sein des exploitations agricoles familiales et de leurs organisations : cultures annuelles (gingembre, riz, maraichage...), petit élevage, agroforesterie ;
- Appuyer le renforcement des capacités des membres des groupements sur la structuration des groupements, la gestion financière simplifiée ainsi que la vente et l'achat groupés ;
- Conduire la prospection pour l'identification et l'installation des unités de transformation avec l'appui des groupements bénéficiaires ;
- Assurer un suivi des investissements (infrastructures, équipements, intrants) et des formations réalisées ;
- Contribuer à l'organisation des formations dispensées par l'équipe projet ou des prestataires externes, appuyer la préparation des réunions statutaires (assemblées générales) et des réunions de suivi, et accompagner les comités dans la présentation du bilan de leurs activités.

Tâche 4 — Suivi-évaluation et visibilité du projet

- Collecter mensuellement les données de suivi et évaluation des activités ;
- Rédiger un rapport d'activités mensuel synthétique ;
- Contribuer à la visibilité des activités du projet.

■ Profil recherché

Formation et expérience

- **Diplôme de niveau Bac+3** en agronomie, agroéconomie, développement rural, gestion des ressources naturelles, sociologie rurale ou discipline équivalente ou **diplôme de formation professionnelle** de niveau **CAP, BEP, BT ou équivalent**, dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, de l'animation communautaire ou dans un domaine pertinent pour le poste ;
- Au moins deux (02) ans d'expérience en animation et accompagnement de communautés rurales, acquise de préférence au sein d'une ONG ou d'un projet de développement rural, de gestion des ressources naturelles ou de conservation ;
- Expérience pratique des dispositifs de vulgarisation de type champs-écoles paysans, paysans-relais, pépinières villageoises ou conseil à l'exploitation familiale ;
- Expérience de l'appui à des instances locales de gestion des ressources naturelles (comités de gestion, groupements, organisations paysannes) ;
- Une expérience en Guinée forestière et/ou en périphérie d'aire protégée constitue un atout essentiel.

Compétences techniques

- Connaissance des itinéraires techniques d'intensification agroécologique et agroforestière : cultures annuelles (riz, maraîchage, gingembre), cultures de rente, petit élevage, conduite de pépinières et de plantations ;
- Capacité à appuyer la structuration des organisations paysannes : vie associative, gestion financière simplifiée, gestion d'une caisse collective, achats et ventes groupés ;
- Maîtrise des techniques d'animation participative et de facilitation de réunions multi-acteurs ;
- Capacité à collecter et vérifier des données de suivi-évaluation (y compris sur smartphone) et à rédiger des rapports d'activités mensuels synthétiques ;
- Bonne maîtrise du français écrit et oral et de l'outil informatique (Word, Excel) ;
- La maîtrise d'au moins une des langues locales parlées dans la zone d'intervention.

Aptitudes et qualités personnelles

- Aptitude confirmée à vivre et travailler en milieu rural, au plus près des villages, avec de fréquents déplacements de terrain ;
- Capacité à conduire une moto ;
- Sens de l'écoute et aisance relationnelle avec des acteurs variés : communautés villageoises, autorités locales, services techniques déconcentrés, partenaires du projet ;
- Autonomie, rigueur, sens de l'organisation, capacité à rendre compte et esprit d'équipe.

■ Conditions et durée

Contrat à Durée Déterminée (CDD) de droit guinéen d'01 an, renouvelable, assorti d'une période d'essai de 03 mois.

Poste basé sur le terrain dans la préfecture de Kouankan (Kouankan et Dandano) et dans la préfecture de Beyla (Moribadou et Nionsomoridou) avec des déplacements dans la zone d'action du projet.

Salaire : selon la grille salariale du Gret en Guinée.

Démarrage envisagé : dès que possible, idéalement à partir du 5 octobre 2026.

■ Modalités de soumission des dossiers

- Un CV actualisé ;
- Une lettre de motivation précisant la ou les localités d'affectation souhaitées parmi Kouankan, Dandano, Moribadou et Nionsomoridou.

A envoyer avant le 30 septembre 2026 à l'adresse accueil.guinee@gret.org avec comme objet du mail : **“Animateur·trice – Projet Pic de Fon Gret”**.

À compétences égales, une attention particulière sera portée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidat·e·s originaires ou résident·e·s de la zone d'intervention.

Seul·es les candidat·e·s sélectionné·e·s seront contacté·e·s pour passer un entretien - Merci de ne pas téléphoner.

Le dépôt de candidature est gratuit. Toute demande de contribution financière s'apparenterait à une fraude. Merci de ne jamais y répondre.

En raison du caractère urgent du recrutement, le Gret se réserve le droit de traiter les dossiers au fur et à mesure de leur réception et de contacter des candidat·e·s avant la date limite de candidature.

Le Gret s'engage pour les personnes en situation de handicap et lutte activement contre toutes les formes de discrimination. Cette offre est ouverte à toutes les personnes présentant le profil recherché.